Des énarques soupçonnés de blanchiment d’argent pour le compte d’Oussama Oualid. Ce trafiquant de drogue international était pacsé avec un très haut cadre du ministère de l’Intérieur

23/02/2022 à 19h18



Une stupéfiante affaire d’énarco-blanchiment

Un haut fonctionnaire de l’Intérieur et un autre de Bercy apparaissent dans une enquête judiciaire ouverte le 5 février.

L’ENA, école du vice ? Deux anciens élèves de cette fabrique de hauts fonctionnaires, supprimée par Macron en avril dernier, sont visés par une information judiciaire ouverte le 5 février pour trafic de stupéfiants et association de malfaiteurs. Ils ne sont pas mis en examen et sont présumés innocents. La justice les soupçonne pourtant d’avoir participé à un réseau de blanchiment en lien avec ce trafic…

Eric Moniot, administrateur civil au ministère de l’Economie, a été, dix ans durant (2008-2018), l’un des dirigeants de la chaîne parlementaire de l’Assemblée nationale (LCP-AN). Jean Mafart, lui, occupe la fonction de directeur des Affaires européennes et internationales à l’Intérieur, après avoir travaillé à la DGSE et à la DGSI.

Leur histoire rocambolesque est détaillée dans une note de Tracfin, le service de renseignement financier, que « Le Canard » a consultée. A en croire les flux de leurs nombreux comptes en banque, ces deux serviteurs de l’Etat ont un *« train de vie dispendieux »* ne pouvant être assuré par leurs seuls revenus, pourtant très confortables.

Ça va bien se pacser…

Moniot s’offre de nombreuses œuvres d’art et se montre très généreux envers un grand nombre d’obligés. Mafart, lui, claque en moyenne 26 000 euros par mois, ses comptes étant alimentés par de sympathiques donateurs venus de Suisse et d’ailleurs. Tous deux sont étroitement liés à un certain Oussama Oualid, mis en examen le 5 février. Ils sont soupçonnés d’avoir participé au blanchiment des revenus de ce businessman trentenaire.

Pour avoir transporté, acheté et vendu de la cocaïne et d’autres friandises de synthèse (méthamphétamine et kétamine) dans *« des quantités trop importantes pour correspondre à sa consommation personnelle »*, Oualid se trouve aujourd’hui en détention provisoire. Inscrit au fichier des personnes recherchées, il a été pacsé de 2015 à 2019 avec l’actuel patron des relations internationales de la Place Beauvau, au nez et à la barbe des services français *(lire l’encadré ci-dessous)*.



En sus de ses activités dopantes, Oualid a créé plusieurs sociétés dans l’import-export, le bâtiment et l’informatique. Quel esprit d’entreprise ! Au sein d’OML Systèmes, fondé en février 2016, le jeune homme est à la fois président et seul salarié. Comme lui, son compagnon, Jean Mafart, détient 30 % du capital social. Le 26 juillet 2017, la petite boîte décroche un improbable *« contrat de prestations »* avec la chaîne LCP-AN, représentée par Eric Moniot… qui a reconnu devant les flics une liaison avec Oualid. L’heureux prestataire s’engage notamment à rénover le site Internet de la chaîne – et tant pis si ses compétences en la matière sont nulles.

Dépenser sans conter

Au contrat initial (37 000 euros hors taxes) s’ajoutent un suivi de maintenance et des prestations complémentaires. Finalement, LCP-AN – dont les locaux ont été perquisitionnés en octobre – a dépensé plus de 92 000 euros, bien au-delà du seuil (25 000 euros) nécessitant un appel d’offres public. Même entre bons amis ?

Assurément, Eric Moniot en est un : il est également devenu actionnaire à 20 % d’OML Electricité et à 25 % de Tun-Eden Distribution, deux boîtes contrôlées par Oualid. Remercié en 2018 par La Chaîne parlementaire, avec un joli chèque de 170 000 euros, Moniot s’offert ce pognon, plus le montant d’une assurance-vie et d’un prêt bancaire, à son conctionnaire, qui l’a claqué dans des œuvres d’art en Tunisie. Comme ses deux amis, le jeune entrepreneur avait, selon Tracfin, un *« train de vie dispendieux »*, multipliant achats et voyages, et dépensant près de 6 800 euros par mois avec sa seule carte bancaire. Mais il avait des mécènes : une société de droit canadien, un quidam en Tunisie, un autre en Turquie, plus ses deux amis énarques.

Parmi les nombreux échanges documentés par les flics, on note trois rencontres de Oualid avec Mafart à Paris, au 11 rue des Saussaies… l’une des adresses du ministère de l’Intérieur. Darmanin avait pourtant bien promis de démanteler les points de deal…

Même à Beauvau ?

Didier Hassoux et Christophe Labbé

Une carrière qui sent la poudre…



UN HAUT FONCTIONNAIRE ayant occupé plusieurs postes ultrasensibles pacsé avec un trafiquant de drogue fiché par la police ? Le dossier donne des sueurs froides à Beauvau. Le 23 novembre 2015, l’actuel directeur des Affaires européennes et internationales au ministère de l’Intérieur a officiellement convolé avec un vendeur de stups. Jean Mafart, à l’époque, occupait la fonction de secrétaire général de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ! Le Renseignement intérieur est pourtant censé passer au tamis la vie privée de tous ses agents, a fortiori celle de ses hauts cadres.

L’histoire est d’autant plus croquignolette que la DGSI est chargée, au terme d’une enquête minutieuse, de distribuer et de renouveler – tous les cinq ans, et à tous les fonctionnaires du pays – les habilitations « secret-défense ». Ce label, Jean Mafart le connaît bien : auparavant, il avait sévi dans la maison d’en face, la DGSE, au titre de sous-directeur au budget – un poste des plus sensibles, l’argent restant le nerf des opérations clandestines.

Avant de côtoyer le Bureau des légendes, l’énarque avait fait ses premiers pas à l’Intérieur comme directeur adjoint de Frédéric Péchenard, le grand patron de la police de l’époque, devenu depuis conseiller sécurité de la candidate Pécresse.

Interrogé par « Le Canard », le cabinet du ministère de l’Intérieur préfère ne pas s’exprimer sur une enquête en cours. Elle est classée « secret-défense » ?

“J’ai juste donné de l’argent”

CONTACTÉS par « Le Canard », Eric Moniot et Jean Mafart se disent étrangers aux agissements d’Oussama Oualid. Le premier affirme : *« J’ignore tout. Je suis abasourdi. Oussama me demandait de l’argent, je l’ai aidé. »* Quant au second, entendu et perquisitionné en décembre, il indique : *« Je suis injustement associé aux turpitudes de mon ex. Je n’ai commis aucune infraction. J’ai juste donné de l’argent bêtement. »*

Cliquez pour agrandir

Le Canard Enchaîné